

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 21 FEVRIER 2017

L'an deux mille dix-sept et le vingt-un février à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Mme GRIGNOLA-BERNARD Virginie, maire.

PRESENTS : Mmes et MM. GRIGNOLA-BERNARD Virginie, GAYDON Alain, COURTOIS Laure, ROUX Pascale, JEANSON Sébastien, PERDRIX Christophe, DESBLEDS Bastien, PODGORSKI Hervé, Régine LOSSEROY, SUBTIL Julie.

EXCUSE : Mmes GUERIN Ségolène et TISSOT Catherine, M. MICHELARD Pierre.

Date de la convocation : 14 février 2017 - Nombre de membres : en exercice : 14 ; présents : 11 ; votants : 11.

M. Sébastien JEANSON est désigné secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 17 janvier 2017.

Le conseil municipal réuni en session ordinaire traite les sujets suivants :

FINANCES

Approbation des comptes administratifs et de gestion 2016 et affectation des résultats

Sous la présidence de Mr GAYDON Alain, adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine les compte administratifs communaux 2016 qui s'établissent ainsi :

BUDGET PRINCIPAL

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 522 681.72 € - Recettes : 768 696.67 €

Résultat d'investissement de l'exercice : 245 834.95 €

Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1) : - 109 596.54 €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 856 739.02 € - Recettes: 1 134 175.03 €

Résultat de fonctionnement de l'exercice : 277 436.01 €

Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1) : 813 543.45 €

BUDGET ANNEXE DES LOCAUX COMMERCIAUX

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 208 157.92 € - Recettes : 47 387.07 €

Résultat d'investissement de l'exercice : - 160 770.85 €

Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1) : - 133 917.35 €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 24 407.73 € - Recettes : 150627.80 €

Résultat de fonctionnement de l'exercice : 126 220.07 €

Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1) : 126 220.07 €

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 16 407.12 € - Recettes : 68 120.11 €

Résultat d'investissement de l'exercice : 51 712.99 €

Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1) : 134 432.57 €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 46 762.43 € - Recettes : 27 192.78 €

Résultat de fonctionnement de l'exercice : - 19 569.65 €

Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1) : -70 229.69 €

Budgets 2017 : choix des projets et emprunts

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le choix des projets d'investissement et le recours à l'emprunt pour un montant de 400 000 €. La Caisse d'Épargne et le Crédit Agricole ont été consultés.

Vote de crédit par anticipation

Afin de pouvoir régler des factures d'investissement avant le vote du budget, le conseil vote une somme de 12 416 €.

Remboursement de l'assurance à l'amicale des pompiers

La commune rembourse la somme de 836,80 € à l'Amicale des pompiers afin de compenser les frais d'assurance pour les pompiers en exercice.

Demande de subvention au titre des aides de l'Etat (DETR ou FSIL)

La commune sollicite une subvention au titre des aides de l'Etat, soit la Dotation à l'équipement des territoires ruraux (DETR) ou le Fonds de soutien à l'investissement local (FSIL). La demande concerne les travaux d'accessibilité réalisés par l'entreprise Aximum pour un montant de 8 307,11 € HT.

Revalorisation de l'indice des indemnités des élus

A compter du 1^{er} janvier 2017, l'indice de base servant au calcul des indemnités des élus est revalorisé pour passer de 1015 à 1022. Le conseil décide d'appliquer cette revalorisation.

TRAVAUX ET BATIMENTS

Réhabilitation d'un bâtiment communal : réflexion

L'architecte va présenter une esquisse prochainement concernant la réhabilitation du bâtiment 204 route de Montrevel. Le 22 février une visite des lieux sera effectuée. Le compte-rendu du diagnostic sera remis dans le courant de la semaine prochaine. Le besoin en surface s'élève à environ 600 m².

La visite du bâtiment Zest (Ambérieu-en-Bugey) a permis de nourrir la réflexion sur l'efficacité énergétique du bâtiment.

Devenir du local commercial

La commission vie économique s'est réunie le mardi 7 février. Une réflexion est en cours concernant un changement de vocation, dans une optique médicale, paramédicale ou de services à la personne. Un appel à projets sera lancé via la presse et le site Internet de la commune.

Archivage des dossiers de la mairie

Le conseil valide le devis des Archives du Centre de gestion de l'Ain pour un montant de 5 250 €.

Eglise

Un produit alcalin a été passé, afin qu'aucune auréole n'apparaisse sur la chaux. Les nouveaux crépis seront réalisés dans deux mois.

Le changement de programmeur pour la sonnerie des cloches a été effectué : le carillon est interrompu entre 22h et 7h du matin.

Le sablage de la grande porte devrait démarrer prochainement.

Bâtiment La Cure

Les travaux de réfection de la salle de bain ont été effectués ; le montant de 1 300 €.

Panneaux photovoltaïques

La commission bâtiments a recensé les surfaces de toitures disponibles au niveau des bâtiments communaux. La Commune proposera la mise à disposition de ces toitures à l'association Bresse Energies Citoyennes. L'association vérifiera ensuite la faisabilité de l'installation de panneaux photovoltaïques.

Salle des fêtes

Un nouveau logiciel a été mis en place pour la programmation du chauffage.

AMENAGEMENT DU VILLAGE

Plan de désherbage : suivi du dossier

Un recensement des besoins en matériel de désherbage a été effectué en concertation avec les agents. Une demande de subvention a été déposée auprès de l'Agence de l'eau.

Un recensement des actions à entreprendre a également été réalisé avec les agents, notamment concernant l'ensablement et l'installation de jachères fleuries.

Une demi-journée de formation aura lieu le mercredi 29 mars concernant l'entretien du cimetière sans produit phytosanitaire. Mme Laure COURTOIS et les agents techniques participeront à cette journée. La commission aménagement du village se réunira pour réfléchir à cette question.

Lotissement du Petit Bosquet

Le chantier a démarré début février, la première réunion aura lieu le jeudi 23 février.

Une réunion concernant l'éclairage s'est tenue le 16 février en présence de M. Alain GAYDON. La réflexion se poursuit concernant cette question ainsi que celle de la voirie.

Le conseil valide la convention de partenariat de Bourg Habitat, en apportant quelques modifications à la marge.

Bassin d'écêtement

Le cabinet Aiden a présenté le projet lors d'une réunion le vendredi 17 février. Le contour du bassin a été modifié et sera moins rectiligne que prévu initialement. Une réflexion devra également être menée concernant les gradins (enrochement ou bétonnage).

PLUI

La Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse possède la compétence de porter un Plan d'urbanisme intercommunal. La commune souhaite conserver la maîtrise de son document d'urbanisme.

VOIRIE- RESEAUX

Devis passage caméras sur les canalisations

Deux entreprises ont été contactées par le cabinet Merlin, dans le cadre de la réfection des réseaux d'assainissement. Seule l'entreprise Adtec a répondu. Le conseil valide son devis de 9 036,50 € HT.

Programme voirie 2017

De légères modifications ont été apportées :

- Route de la Vieille Ronge : seul le déflashage à l'enrobé sera réalisé, le revêtement superficiel sera effectué en 2018 ou 2019.
- Route des Tronches : l'enrobé sera réalisé sur toute la largeur de la route.
- Route des Planches : des travaux de désouchage et de busage sont prévus. Des devis seront transmis prochainement.

Réserve incendie

La Commune finalise actuellement la couverture de son territoire en termes de sécurité incendie. Le dernier secteur à couvrir est situé entre les secteurs de Bouquerieux et de Grange Brûlée.

La Commune vient de procéder à l'acquisition d'une poche de 240 m³. Concernant l'implantation de la réserve, la distance réglementaire maximale entre la réserve incendie et l'habitation couverte est de 200 mètres. Compte tenu de la modification en cours de la réglementation concernant ces distances, une demande de dérogation a été adressée au SDIS (Service départemental d'incendie et de secours).

GRT Gaz

Dans le cadre de l'Artère Val de Saône, un état des lieux de la voirie avant travaux a eu lieu le 18 janvier entre Mme Pascale ROUX et M. CURT.

Projet Arbres et Nature

L'association projette de créer une passerelle au-dessus d'une zone humide. L'implantation aurait lieu à la fin du printemps. Cette passerelle serait uniquement accessible aux marcheurs et aux vététistes. Aucune autorisation d'urbanisme n'est nécessaire, la sécurisation devra être assurée. Le conseil donne son accord pour le projet.

Convention de raccordement des eaux usées

Une nouvelle convention de raccordement des eaux usées sera signée entre la coopérative laitière et la commune.

Pont des Poiriers

Un dossier de déclaration loi sur l'eau a été déposé auprès de la DDT.

SIEA

La commune a déposé une demande concernant la fibre optique. L'assemblée générale du SIEA (Syndicat intercommunal d'énergie de l'Ain) s'est tenue à Péronnas le vendredi 17 février. La commune est située sur une dorsale allant de Marboz à Bâgé-le-Châtel, les travaux ne devraient pas démarrer pas avant la fin 2018 ou le début 2019.

Une réflexion est en cours concernant le besoin de financement du SIEA.

PERSONNEL

Emploi saisonnier

L'appel à candidatures démarrera prochainement.

Poste d'agent d'entretien (remplacement suite à retraite)

Le départ en retraite de Yolande Morel, agent d'entretien est fixé mardi 7 mars. Un nouvel agent sera recruté pour le mois de septembre.

CLES

Conseil municipal jeunes

La réunion a eu lieu le 11 février. Les jeunes élus ont rencontré les responsables de la bibliothèque. Ils ont demandé à être associés au choix des livres, ainsi qu'à renforcer les visites à la bibliothèque dans le cadre scolaire.

La réflexion s'est également poursuivie concernant l'installation des niches de livres voyageurs.

Conseil d'école

La réunion a eu lieu le 9 février. A la rentrée de janvier, 115 enfants étaient inscrits contre 112 en septembre 2016. La 5^e classe sera maintenue l'an prochain, à titre provisoire. 99 enfants sont inscrits aux TAP.

Quidams

Deux sorties de chantier auront lieu le jeudi 9 mars à 19h09 à l'espace festif et le vendredi 24 mars à 19h09 au Grand R.

Subventions aux associations

Le conseil approuve les subventions aux associations, décomposées ainsi :

- Associations communales : 3 380,00 €
 - Associations extérieures à la commune : 750,00 €
- Total subventions : 4 130,00 €

Fête de la Nature

La manifestation aura lieu à Cras-sur-Reyssouze le vendredi 19 mai et associera les écoles de Cras et Etrez, du CP au CM2. Une navette fera la jonction entre les trois sites : l'Étang de Bizadan, l'arboretum et la salle des fêtes de Cras-sur-Reyssouze. 15 types d'ateliers seront proposés : expositions, visites, manipulations. Une rencontre de présentation du projet aura lieu avec les enseignants.

Verres réutilisables

La livraison aura lieu prochainement.

Site Web

La navigation sur le site Web de la commune a été améliorée. L'envoi de messages via le mur d'expression est facilité. Les familles recevront un message lors de l'inscription au restaurant scolaire ou aux TAP.

INFORMATIONS DIVERSES

Convention SPA

La commune renouvelle sa convention avec la SPA pour une cotisation annuelle de 0.35 € par habitant soit 283,35 €.

Repas des pompiers

Le repas aura lieu le samedi 11 mars à 19h30 ; 2 membres du conseil sont inscrits.

Visite laiterie

Elle aura lieu sur invitation le jeudi 9 mars à 10h30.

La séance est levée à 23h30. La prochaine réunion aura lieu le mardi 21 mars à 20h.